

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMMUNE DE SERRES STE MARIE**

Séance du 05 mars 2020

Délibération n°2020.03.05.05

L'an deux mille vingt le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Gérard DUCOS

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
10	9	10 Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :

Mme CAMPAGNE Pépita, M. COSTEMALE Jean-Luc, M. DUFILH Pascal, M. GUICHARD Jacques, M. LACOSTE Christophe, Mme LAFITTE Nicole, M. RODRIGUES José, M. SANTIN Christophe

Procurations :

M. GONELLA Yves a donné procuration à M. COSTEMALE Jean-Luc

Etai(en)t absent(s) :

M. GONELLA Yves

Date de la convocation
25 février 2020

Etai(en)t excusé(s) :

M. GONELLA Yves

Date d'affichage
25 février 2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

06 mars 2020

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. DUFILH Pascal

et publication du
06 mars 2020

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Gérard DUCOS, Maire vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2020 :

Investissement

Dépenses : **216 009,10**

Recettes : **216 009,10**

Fonctionnement

Dépenses : **519 718,25**

Recettes : **519 718,25**

Pour rappel, total budget :	
<u>Investissement</u>	
Dépenses :	216 009,10 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	216 009,10 (dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses :	519 718,25 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	519 718,25 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Serres-Sainte-Marie

Maire **Gérard DUCOS**

